AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (2)ItemJean-Baptiste André Godin à Léon Magnier, 5 mai 1848

# Jean-Baptiste André Godin à Léon Magnier, 5 mai 1848

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

#### Les relations du document

**Collection Correspondant.e.s** 

Magnier, Léon (1813-1883)∏ est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

#### Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation2 p. (187,188)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

# Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Léon Magnier, 5 mai 1848, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26654

# Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

#### **Présentation**

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction5 mai 1848
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireMagnier, Léon (1813-1883)
Lieu de destinationSaint-Quentin (Aisne)

# **Description**

RésuméGodin adresse à Léon Magnier le compte-rendu d'une fête qui s'est tenue à Guise le 4 mai 1848 afin qu'il soit publié dans le journal de celui-ci [*Le Courrier*]. Il lui signale qu'il en a envoyé une copie à Calixte Souplet ; il lui demande si l'article dépasse les limites d'une insertion gratuite et se dit prêt à payer dans le cas contraire « car les scandales que l'on a versés sur les phalanstériens ont besoin d'une réhabilitation ». Il prie Magnier de demander au *Guetteur* s'il devra quelque chose pour l'insertion.

NotesLa fête évoquée par Godin se tient à Guise le 4 mai 1848, jour de la proclamation de la Deuxième République : « La troupe fraternisa avec le peuple dans un banquet offert à la ligne par la garde nationale. Les tables avaient été dressées en plein air sous une allée de marronniers et ne réunirent pas moins de quatre cent cinquante convives. Des chants républicains et nationaux s'y firent entendre et furent vivement applaudis. Un officier du 43e de ligne porta un toast à la garde nationale de Guise, concluant à l'union et à la fraternité de tous les membres de la république. M. Lépine, commandant de la garde nationale, depuis un grand nombre d'années, en porta un autre à l'union de l'armée et de la garde nationale. Un hymne patriotique composé par un citoyen de la ville, M. Godin-Lemaire, et décoré du titre de *La Guisienne*, y fut chanté pour la première fois sur l'air du chœur des *Girondins*, qui retentissait alors par toute la France. » (Pêcheur (abbé), *Histoire de la ville de Guise et de ses environs*, Vervins, Papillon, 1851, t. I, p. 416-417)

# **Mots-clés**

Fouriérisme, <u>Périodiques</u>
Personnes citées<u>Doloy [monsieur]</u>
Œuvres citées

- Le Courrier, Saint-Quentin, 1840-1874.
- Le Guetteur, Saint-Quentin, 1831-1858.

Événements cités<u>Fête pour la proclamation de la Deuxième République (4 mai</u> 1848, Guise)

# Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomMagnier, Léon (1813-1883) GenreHomme Pays d'origineFrance

#### Activité

- Fouriérisme
- Littérature
- Presse

Biographie Journaliste, poète et fouriériste français né en 1813 à Saint-Quentin (Aisne) et décédé en 1883 à Noyon (Oise). Léon Magnier dirige le journal *Le Courrier de Saint-Quentin* (Saint-Quentin, 1840-1874). Proche du mouvement fouriériste au début des années 1840, il s'en éloigne au début des années 1850 avant de se rallier à l'Empire.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 29/06/2022 Dernière modification le 26/04/2023

Mores wire sourcier aves me I mai . Je Nous resourne dout a pli le pauroir Nous sumarqueder que je tiens expressment a n'avoir le poujer ouver pais pour est affacte for for new dins salue Mondie Good hom 1º mai jai Monneur de Nous con ne aris que pour me warrer dus montant or la wismider que Le vous si vience pe viens en foure troite dur vous Value au 10 courant ve la dom me in fr 111 recepting famulting pour selde I question off auxieur souplet J'ai l'honneur de sous remettre sous ce pli le comple rende de la fete qui a en lier hier a quise Je servis heureux que sous le trousvasoiez digne d'être insire Dans les colonnes De votre estémable gournal a mon premier doyage a at quentin y'irai vous entretenir d'un roman que je pourrai vous sever s'il peut trouver place dans les colonines de Notre femilleton d'é quentin tir agreez to down promes fraternelles satutation ge m'enprisse de vous adresser le comple rendes de la fite qui a en lier hier a luise pe crois desoir vous presenir que yen wresse une copie a Mb. douplet yo vorais are plaisir que vous puissing y reserver une place dans dos colonnes si le contenu passe les bornes orvinaires de des insertions gratuite ge vous tindrai comple de ce qui me conserne car les sundales que lon a voises sur les phalanstiriens ont bissin June suhabilitation you niglige de faire alle proposition au Gentlem your molligeren en y passant pour sarour si l'insertion

1848 188 sera Gratuile dans le cos contraite secullez me faire connaître ce que, yy destrai asu sobre note et ulle de ell Doloi agrees mon praternel desoument Jaris Monsium Lefebure for un hus prissant besoin de boules en aure de of mai to millemether duitley men invager an ant pale la diligiance il men faudra insaite un mille yourne fen ourcer de preix for this is never de No Rahur Mon wusin Manuse freenous parione de faest sa jusqueais lous roire la rausine mia engage a vieno adresser notre arrete de compte u que pe fais un pour Nous array remis a Me what is une were go afre 103 un juich yo y by go 54.50 1234,50 and w il rest invende 1 mis inicio 1 meter a fr 113 1 che 90 2 poiles a husege afe ligge 99.00 1 de go a fait 103. 414,00 vous avery done vinen pour la somme de the 22 y h sur laquelle de vous dois faire remise de dia % loit fu Vos deres payements selevent a /2 1364 lous me dering en upies en a moment 6 4 3 sur utte somme de Sici unt fortant vingt traigefrans reste a reduire le transport du whe dont pe mai pies annaissement du price duithery dit est possible mantoriser a faire track sur le quisnoy a une alcesse qui prie de mindequer et y faire les fondo